

## INFOS PRATIQUES

● **Mission Locale pour l'insertion des jeunes de Clermont-Montagne**  
Permanences de Karine BRUGIERE, Conseillère : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Lundis de 9 h à 12 h dans les locaux de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense à la Tour d'Auvergne.  
Prendre RDV au préalable au 06 80 05 99 44

● **S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à Domicile)**  
Renseignements auprès des infirmières coordonnatrices. Contact : 04 73 65 33 99

● **Portage de repas à domicile**  
Service assuré pour la semaine complète.  
Contact : Communauté de Communes Dômes Sancy Artense à la Tour d'Auvergne  
Tél. 04 73 21 79 79

● **« CLIC Senior Montagne » à Laqueuille**  
Accueil, information, écoute pour les personnes de 60 ans et plus.  
Contact : 04 73 65 20 89  
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr  
Site Internet : www.clicseniormontagne.fr

● **Micro-crèche « Les Petits Princes » à Tauves**  
Pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. (4 ans pendant les vacances scolaires).  
Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 (fermeture 3 semaines en août - 1 semaine à Noël - 1 semaine à Pâques). Contact : 04 73 21 10 67

● **Service d'aide à domicile**  
Un service d'aide à domicile est proposé par la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense. Il peut intervenir sur l'ensemble des 26 communes. Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie temporaire. Le service d'aide à domicile propose l'intervention d'une personne pouvant l'aider dans sa vie quotidienne :  
• Entretien de la maison  
• Préparation des repas à domicile et aide à la prise des repas  
• Achat et accompagnement aux courses  
• Accompagnement à la vie sociale (promenade...)  
Pour tout renseignement sur le service, les tarifs et la constitution d'un dossier de prise en charge, vous pouvez contacter Stéphanie ROUGIER au 04 73 65 87 63.

● **Paroisse**  
Paroisse de rattachement : Sainte Bernadette des Dôres. Curé : Nazaire ANATO  
Contact : 04 73 81 07 39 - 78 Quai Jeanne D'Arc - 63150 LA BOURBOULE. Pour les intentions de messe, s'adresser à Mme Fernande GENDRE. Tél. : 04 73 22 30 81

● **Poste** - Agence Postale Communale  
Horaires et ouverture : Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9 h 30 à 12 h 15, Samedi de 9 h 30 à 12 h 30 - Tél. 04 73 22 30 48

● **Mairie**  
Horaires d'ouverture au public : Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h 15 - Vendredi et samedi 9 h à 12 h - En dehors de ces horaires, pour toute urgence, s'adresser aux élus.  
Tél. : 04 73 22 30 13 - Fax : 04 73 22 37 36  
E-mail : mairie.stdonat@wanadoo.fr  
Site internet : saintdonat-auvergne.fr

## V I E S O C I A L E

### RENTREE SCOLAIRE

**A l'école maternelle de Saint-Donat, rentrée sans problème, pour la première des tout-petits avec un effectif de 14 élèves.**  
Bonne année scolaire aux écoliers et à l'équipe pédagogique.



### ROULEZ, ROULEZ, PETITS BOLIDES!



**Surprise pour les écoliers de la classe de maternelle qui découvrent, à la rentrée, leur cour aménagée avec une marelle, un escargot et un circuit pour les vélos !**

La joie se lisait sur leurs visages et ils n'ont pas tardé à explorer leur nouvel environnement routier. Cet automne, la maîtresse Nathalie Marion en a profité pour sensibiliser ses élèves à la sécurité routière : la découverte des panneaux et des lignes au sol ainsi que le respect des règles de circulation. Ces citoyens en herbe sont partis sur de bonnes bases pour mettre leurs pas dans ceux des grands ! Une belle réalisation très appréciée à l'initiative du Conseil Municipal et mise en œuvre par Thérèse POYET, conseillère municipale.

### LE SOUS-PRÉFET À SAINT-DONAT

**Le Sous-Préfet d'Issoire, Tristan Riquelme a effectué une visite de courtoisie à Saint-Donat le 26 septembre 2018.**

Après la découverte du bourg, il a rencontré et dialogué avec les élus.

Le Maire, François MARION en a profité pour faire le point sur les dossiers en cours dont le projet important de rénovation de la toiture du bâtiment de la mairie-école. Le Sous-Préfet a pris note du souhait de la municipalité de réaliser ce projet en 2019 avec une subvention d'Etat, dans le cadre de la DETR. Ce financement sera complété par les aides du département et de la région.



### BELLE JOURNÉE POUR LE REPAS DES SENIORS



**Comme chaque année en octobre favorablement à l'invitation de la municipalité le samedi 13 octobre.**

Ils se sont retrouvés autour d'une bonne table à l'Auberge de la Providence en présence du Maire et de plusieurs conseillers municipaux. L'excellent repas préparé par Caroline s'est déroulé dans une super ambiance et les participants se sont promis de se retrouver l'année prochaine.

## PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2018 DU CONSEIL MUNICIPAL

### 23 FEVRIER 2018

#### ● Approbation des comptes administratifs 2017 et affectation des résultats

- Commune : excédent de 6 210.87 € en fonctionnement après affectation de 68 964.92 € en investissement.
- Assainissement : excédent de 1 072.41 € et de 1 997 € en investissement.
- Eau : excédent de 16 778.04 € en fonctionnement après affectation de 74 214.47 € en investissement.

#### ● Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018

Le Conseil Municipal opte pour le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire 2018/2019.

#### ● Vente de terrain sectionnal

- Avis favorable pour la vente d'une parcelle de terrain d'environ 1 000 m<sup>2</sup> sur la section de Lusclade à Mme et M. Yves BERNARD.
- Avis favorable pour la vente d'une parcelle de terrain de 980 m<sup>2</sup> sur la section de Pommier à M. Robert GREGOIRE.

#### ● Travaux toiture et isolation du bâtiment mairie-école

Avis favorable du Conseil Municipal pour engager une consultation pour retenir la maîtrise d'œuvre.



#### ● Eclairage du camping

Accord pour le remplacement de 5 candélabres au sein du camping municipal pour un montant de 3 600 € HT dont 1 800 € à la charge de la commune.

### 7 AVRIL 2018

#### ● Vote des taux d'imposition 2018

- Taux inchangés
- Taxe d'habitation : 8,99 %
- Taxe foncière bâtie : 13,73 %
- Taxe foncière non bâtie : 50,22 %

#### ● Budgets primitifs 2018

- **Commune** : fonctionnement 364 800 € - investissement 212 000 €. Les principaux investissements sont un nouveau programme de voirie, la rénovation de l'éclairage du camping et la préparation du dossier de rénovation de la toiture du bâtiment mairie/école.
- **Assainissement** : fonctionnement 14 200 € - investissement 19 500 €. €
- **Eau** : fonctionnement 75 000 € - investissement 151 400 €. €

#### ● Contrat aidé

Accord pour le renouvellement du contrat aidé de

#### ● Travaux sur le réseau d'eau

Financement par un prêt d'un montant de 25 000 € à un taux fixe maximum de 0.80 % en 7 ans.

#### ● Vente de terrain sectionnal

Accord pour la vente d'une parcelle de terrain d'environ 900 m<sup>2</sup> sur la section de Lusclade à Mme Odile CHASSARD et M. Gilles CHASSARD.

### 8 JUIN 2018

#### ● Remplacement des chaînes à neige

Le Conseil sollicite l'aide financière du Département pour l'acquisition d'une paire de chaînes à neige pour les roues avant du tracteur (dépense totale de 2 322 € HT).

#### ● Voirie 2018

Le Conseil décide de confier les travaux de voirie 2018 à l'entreprise « RMCL » pour un montant de 37 380 € HT.

#### ● Travaux toiture et isolation du bâtiment mairie-école : choix de la maîtrise d'oeuvre

Accord pour confier la maîtrise d'œuvre à la SARL Bruno BRUN pour un montant H.T. de 11 925 €.

#### ● Tarifs cantine pour la rentrée scolaire 2018/2019

- Le Conseil fixe les nouveaux tarifs :  
• 48,50 € par mois et par élève, sur la base de 10 mois,  
• 4,30 € le repas journalier

#### ● Travaux d'éclairage public

Accord pour les travaux d'éclairage public sur la route de Picherande pour un montant de 8 100 € dont 4 050 € à la charge de la commune.

### 15 SEPTEMBRE 2018

#### ● Lutte contre le campagnol terrestre

Mme Martine MARION, agricultrice, est désignée référente communale.

#### ● Demande d'achat de terrain sectionnal

Accord pour la vente pour la vente d'une parcelle de terrain d'environ 400 m<sup>2</sup> sur la section de Suchères au GAEC de Suchères..

#### ● Reconnaissance en zone sinistrée

Le Conseil demande à ce que la commune de Saint-Donat soit reconnue sinistrée et classée en zone de calamités agricoles suite à la sécheresse de l'été 2018.

### 13 OCTOBRE 2018

#### ● Enfouissement des réseaux (route du cimetière)

Accord pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications pour un montant de 8 000 € H.T.



# L'ECHO DONATOIS

Journal Municipal de Saint-Donat - Puy-de-Dôme - N°24 - Février 2019

## FÊTE PATRONALE DE LA SAINT SIXTE : UNE ÉDITION PLEINE DE CHALLENGES

**La fête patronale de la Saint Sixte a superbement animé le bourg de Saint-Donat cette année. Les aubades des jeunes du comité des fêtes et de jumelage le dimanche matin ainsi que les nombreuses attractions foraines et le vide-grenier ont donné au village une ambiance de fête.**



### LE MOT DU MAIRE



C'est dans une situation à la fois particulière et inquiétante mais compréhensible que nous venons de vivre le passage de 2018 à 2019.

Dans ce contexte difficile, je partage le message des Maires ruraux :

« La commune est utile, nous le disons avec force dans notre combat ; nous pouvons le prouver une fois de plus en cette période troublée, fruit des graves dysfonctionnements d'un Etat qui reste sourd à nombre de difficultés des habitants et des élus et d'une multitude de difficultés et de mécontentements ».

Face à cette situation, nous élus ruraux, restons actifs et continuons à faire avancer notre commune malgré des budgets de plus en plus restreints. Concrètement, ce sont des dépenses importantes d'investissement qui sont programmées cette année : rénovation et isolation de la toiture du bâtiment mairie-école, création d'une œuvre artistique autour de la fauche à la faux et dernier programme d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms dans le bourg.

Nous ne délaisserons pas pour autant les dépenses de fonctionnement pour le bien-être, au quotidien, de la population.

En vous souhaitant bonne lecture, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour 2019.

François MARION

**L'ECHO DONATOIS**  
Journal Municipal de St-Donat Puy-de-Dôme  
Directeur de publication : François MARION  
Mairie de St-Donat :  
Tél. 04 73 22 30 13 - Fax 04 73 22 37 36  
Mail : mairie.stdonat@wanadoo.fr  
Secrétariat : Marthe Bernard  
Réalisation : S.A.S.U. M.COM/MASSIF  
Tél. 04 73 28 15 71  
Illustration : iStock  
IMPRIM'VERT

### Permanence du Maire

**Vous souhaitez rencontrer le Maire ? François MARION assure une permanence en mairie le samedi matin. Il est souhaitable de prendre rendez-vous. Tél. mairie : 04 73 22 30 13 - Tél. personnel : 04 73 22 36 30.**

## A NOTER

**VIABILITE HIVERNALE**  
Il est toujours recommandé aux propriétaires de résidences secondaires de s'informer de l'état de la voirie avant leur arrivée.  
Tél. Mairie : 04 73 22 30 13 ou Martine MARION, adjointe responsable du déneigement. Tél. : 04 73 22 30 15

**POINT PROPRE**  
Même si l'on constate de sérieux progrès et ne nous ne pouvons que nous en féliciter, nous vous rappelons une nouvelle fois que ce lieu n'est pas une décharge et qu'il est interdit de déposer tout objet en dehors des 5 colonnes.

**RECYCLEZ VOS PILES**  
C'est facile et c'est utile, vous pouvez mettre toutes vos piles usagées dans un point de collecte installé dans le hall d'entrée de la mairie.  
Ainsi nous évitons de polluer et ne gaspillons pas les ressources naturelles.



**RESEAU D'EAU POTABLE**  
Nous rappelons aux usagers et plus particulièrement aux résidences secondaires que le compteur doit être protégé du froid pour éviter toute détérioration pouvant entraîner une fuite sur le réseau. Le remplacement du compteur gelé sera facturé 70 € à l'abonné.

**RELAIS TEXTILE**  
Le container pour la collecte de textile est toujours à la disposition de la population à proximité du Point propre. Les consignes d'utilisation sont indiquées sur place.

**DIVAGATION DES ANIMAUX**  
Suite à des réclamations, le Maire a été amené à prendre l'arrêté suivant :  
Article 1<sup>er</sup> : il est interdit de laisser divaguer les chiens sur tout le territoire communal de Saint-Donat.  
Article 2 : tout animal divagant à l'origine de dégâts causés à la faune sauvage ou aux animaux d'élevage ou faisant encourir des risques ou nuisances à la population, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière aux frais du propriétaire.  
Article 3 : les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende, de jour comme de nuit.

## ETAT CIVIL 2018

**Décès**  
• Armand BELLON le 22.02.2018  
• Jean GUITTARD le 28.03.2018  
• Bernard BABUT le 8.05.2018  
• Marcel SERRE le 18.08.2018

**Naissances**  
Armand DUMONT le 28.07.2018

**Mariage**  
• Mireille COUDERT & Franck LAFON le 14.04.2018 à Saint-Donat  
• Denis FLAGEL & Mireille MOUTARDE le 16.06.2018 à Pontgibaud

## UN AGRÉABLE SÉJOUR POUR NOS AMIS DE GONFREVILLE-CAILLOT

Le week-end après le 15 août, le comité des Fêtes et de Jumelage a accueilli une trentaine de Normands de Gonfreville-CailLOT dans le cadre de l'échange qui existe depuis plus de 20 ans.



Juste après la pose, autour du panneau indiquant la distance qui nous sépare de nos amis normands.

Le musée de la mine et le musée de l'école de Messeix, la visite du château de Parentignat et la découverte de la Vallée des Saints à Boudes ont été très appréciés par nos invités.

C'est une habitude, ce programme a été ponctué de moments conviviaux dont la soirée festive du samedi soir. Merci à l'équipe de bénévoles pour l'organisation de ce week-end et rendez-vous en 2019 en Normandie.



Et le groupe au complet, devant l'église.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Dimanche 11 novembre après-midi, très belle cérémonie du centenaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918 en présence d'une nombreuse assistance, des anciens combattants, de nombreux élus, des enfants de l'école, des pompiers de Picherande, des représentants des associations et de la gendarmerie.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Sous-Préfet d'Issoire et s'est terminée à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié.



## LES PÊCHEURS EN ASSEMBLÉE

L'AAPPMA Donatoise qui regroupe Saint-Genès-Champesse, Eglise-neuve d'Entraigues, Espinchal, Picherande, La Godivelle et Saint-Donat a tenu son assemblée générale le 16 juin 2018.



Les bilans moral et financier 2017, satisfaisants, ont été présentés par le secrétaire Guy Ignatiouk et le trésorier Paul Gendre. La vente de cartes reste très stable. Un excellent indice d'avenir se dessine avec la délivrance de cartes DÉCOUVERTE. Afin de leur faire apprécier la pêche, ces cartes sont offertes gracieusement aux moins de 12 ans. Gilles Pélissier a reçu un bon d'achat pour son dévouement au sein de la société. Bernard Joux et Guillaume Dénogent sont assermentés comme gardes sur l'ensemble du territoire pêche de la société. Le président Bernard Guittard a tenu à remercier les riverains de nos belles rivières qui autorisent le passage sur leurs propriétés. Après une période assez faste après l'ouverture de la pêche à la truite, une longue période de sécheresse suivi, provoquant un étiage calamiteux de nos rivières. L'association, sensible au phénomène récurrent de baisse des étiages, se préoccupe des conséquences de la réalisation d'une micro-centrale au Moulin de Gines. Alors que l'évolution climatique risque de nous conduire à la pénurie, elle estimerait dommageable que cette installation détourne une partie de l'eau de son milieu naturel, la rivière. Cette assemblée s'est terminée autour de l'apéritif offert par le Maire avant que tous se retrouvent au Restaurant du Midi pour partager un amical repas.

## MARCEL SERRE, UNE FIGURE S'EN EST ALLÉE...



Maire de 1983 à 1995, Marcel SERRE est décédé dans sa 93<sup>ème</sup> année le 18 août 2018. Né à Saint-Donat en 1925, il a d'abord

fréquenté l'école communale de Saint-Donat avant de partir à Clermont-Ferrand au lycée Amédée Gasquet pour obtenir un diplôme de comptabilité.

Alors qu'il aurait dû se destiner à un autre métier, il reprend à Saint-Donat, l'épicerie de sa mère qui était seule. En 1955, il se marie avec Renée qui lui donnera 2 enfants : Jean-Paul et Martine. C'est avec beaucoup de goût qu'ils moderniseront les locaux en faisant de leur épicerie une des plus belles vitrines du secteur. En 1959, Marcel SERRE est élu au Conseil Municipal, débutant ainsi les 36 années qu'il a passées au service de la commune. En 1977, il devient le premier adjoint de Félix CHANET et c'est en 1983 qu'il accepte de prendre la responsabilité de Maire malgré ses contraintes

professionnelles. Maire jusqu'en 1995 il n'a cessé, durant ses deux mandats, d'équiper et d'embellir la commune. Nous lui devons par exemple :

- l'aménagement de l'église,
- la réalisation de 7 logements sociaux,
- l'amélioration du camping municipal,
- l'agrandissement du cimetière,
- l'amélioration permanente de la voirie communale.

Depuis sa retraite, Marcel SERRE est resté très proche de la vie de Saint-Donat où il ne manquait aucune manifestation. C'était un homme droit, juste, loyal, discret, fidèle, d'une honnêteté exemplaire. Nous ne le verrons plus assis sur son banc devant son domicile ou faire sa promenade quotidienne. Ses obsèques ont eu lieu le 21 août, à Saint-Donat, avec parents et amis. La municipalité renouvelle à son épouse Renée et à toute sa famille ses plus sincères et amicales condoléances.



## LES CHARABOTS

Une belle année 2018 pour le club intergénérationnel qui s'étoffe !

Jeux de société et de cartes, à rythme régulier les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis de chaque mois, participation aux concours de belote et voyage à Garabit avec l'interclubs des villages voisins, ateliers créatifs de printemps et de Noël, atelier cuisine pâte à choux et confection des pompes traditionnelles, collaboration avec le comité des fêtes pour la St Sixte et les animations sur le village... sans oublier les repas conviviaux qui rassemblent presque toujours tous les adhérents ! Une pensée également pour Jeannot qui nous a quittés au printemps.

Les rencontres ont lieu à la salle des associations au 1<sup>er</sup> étage de la mairie. On y passe toujours de bons moments et on ne demande qu'à accueillir de nouveaux adhérents de tous âges et de tous villages.

Renseignements : Thérèse Poyet  
04 73 22 30 37

## UNE MÉDAILLE POUR LAURENT CHARBONNEL

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale (échelon argent) a été décernée à Laurent CHARBONNEL, agent technique.

Celle-ci lui a été remise officiellement samedi 16 juin par le Maire, François MARION entouré de son Conseil Municipal et des employés municipaux. C'est la récompense de 20 ans d'activité à la commune de Saint-Donat, avec des missions très diversifiées comme l'entretien des bâtiments, de la voirie, des espaces verts, du réseau d'eau et d'assainissement... et le déneigement en période hivernale. Nous lui adressons nos sincères félicitations.



## BIENVENUE À STÉPHANIE MAMPON

Depuis la rentrée scolaire de Septembre 2018, Stéphanie assure le service de la cantine, la garderie périscolaire du soir et le ménage des locaux communaux.

## THÉÂTRE

La compagnie LA BULLE a joué la pièce de théâtre *La Comtesse vient dîner ce soir* devant une salle comble.

Cette représentation truffée de quiproquos raconte l'histoire d'une entreprise familiale en dérive. Ces neuf personnages hauts en couleur ont été largement applaudis durant toute la représentation. Bravo aux artistes et merci aux organisateurs, le comité des Fêtes et de Jumelage et le Club Les Charabots. A renouveler à Saint-Donat !



## FÊTE DES MARES

Le 2 juin 2018 une balade animation dans le cadre des sorties « Les Espaces Naturels Sensibles du Puy-de-Dôme fêtent les mares... » a eu lieu sur la tourbière de Jouvin à Saint-Donat.

Les tourbières, ruisseaux d'altitude, forêts humides, mares et ornières, fosses de tourbage, coulées basaltiques ou autres micro milieux naturels... présentent une vie grouillante et extraordinaire mais aussi des atmosphères inhabituelles qu'il faut savoir regarder pour mieux les connaître. Cette balade d'initiation à la photographie de la nature a été suivie d'une conférence animée sur les chauves-souris.

## SAINT-DONAT : LES CHASSEURS ONT PIGNON SUR RUE

En Mars 2017, la municipalité de Saint-Donat a remis à la société de chasse les clés d'un local de 40 m<sup>2</sup>. Celui-ci, aménagé par les chasseurs selon leurs besoins, a été inauguré le 2 juin 2018 par François MARION, Maire de Saint-Donat, entouré de son Conseil Municipal et des employés communaux, en présence de Lionel GAY, conseiller départemental et de J.F. BRUGIERE administrateur de la Fédération des chasseurs.

Les Présidents des Sociétés limitrophes et le lieutenant de louveterie du secteur étaient également présents. Daniel BOUCHET, Président de la société de chasse de Saint-Donat a rappelé combien l'attribution d'un local aux chasseurs consacrait l'existence de leur association, créée en 1946, et reconnaissait de fait leur rôle. Après avoir retracé la formidable évolution de la chasse, depuis cette époque, il a cité une phrase puisée dans l'excellent hors-série du Journal La Montage sur Faune et Flore dans le Massif Central : « C'est aux chasseurs que l'Etat confie la mission de préserver un équilibre entre les exigences cynégétiques, agricoles, forestières et sociétales ». Le Président a ensuite remercié chaleureusement le Maire et les Conseillers Municipaux en les assurant que les chasseurs s'inscrivent pleinement dans le cadre de la mission énoncée ci-dessus. La cérémonie s'est achevée dans la convivialité autour d'un buffet.

